

Image not found or type unknown



Pension alimentaire exorbitante

Par **florentino**, le **06/03/2013** à **15:35**

Ma question est la suivante, j'habite dans le nord de la France, j'ai un problème de pension alimentaire avec une personne résidant à la réunion.
Pour me défendre, en sachant qu'il y a déjà eu un jugement dont je n'avais pas connaissance. Vaut il mieux que je face appel à un avocat dans le nord ou à la réunion